



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : SIGNATURE D'UN BAIL DÉCISION N° DM-21-188  
DEROGATOIRE AVEC LA SOCIETE "RUE  
DESIRE" POUR LA BOUTIQUE EPHEMERE SISE EN DATE DU 25 MAI 2021  
25 BIS RUE RAYMOND DU TEMPLE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques ;

**VU** le Code du commerce et notamment l'article L 145-5 ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal A-20-487 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de la société « RUE DESIRE » de louer le local situé 25 bis, rue Raymond du Temple afin de vendre ses créations ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la commune d'offrir une diversité commerciale et de soutenir les artisans-créateurs proposant des produits en prêt-à-porter, accessoires, bijoux, objets de décorations, artistiques ou d'épicerie à l'exclusion de toutes activités de restauration et de préparation de denrées alimentaires ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un bail dérogatoire avec la société « RUE DESIRE » dont le siège est situé 15 bis rue Remondet-Lacroix à NEUILLY-PLAISANCE (93360), représentée par Madame Sylvie AUFFRET, relatif à la location de la boutique éphémère sise 25 bis rue Raymond du Temple, aux conditions suivantes :

Durée : du mardi 25 mai 2021 à 11h00 au lundi 31 mai 2021 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 300 euros ;

**D'INSCRIRE** cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'enfance, du  
développement économique et de l'emploi,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210525-lmc1H8441H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 25/05/2021  
Date de Publication : 25/05/2021